

Stéphanie BIRON
Maxime GIGOT
Pierre LECHAT
Isabelle MERTENS

Assistants sociaux

sont disponibles

- par téléphone,
- par mail,
- sur rendez-vous

- et/ou pendant les permanences
les lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 11 h à 14 h 30
et le mardi de 12 h 30 à 15 h 30

Adresse : Centre social universitaire
rue Bruno 7 (1er étage)
5000 NAMUR

Tél. : 081/72.50.85

Mail : sse@unamur.be

**Informations,
documents téléchargeables :**

Site <https://www.unamur.be/services/vecu/social>



**UNIVERSITÉ
DE NAMUR**

SERVICE VIE DE
LA COMMUNAUTÉ
UNIVERSITAIRE

**La Cellule sociale
des étudiant·e·s**

Accueil et Accompagnement

Nous **accueillons** l'étudiant·e qui souhaite faire part d'une difficulté qu'il/elle rencontre (qu'elle soit d'ordre financier, relationnel, d'adaptation à la vie universitaire, ...) :

- . nous l'aidons à clarifier sa situation et à envisager les réponses possibles à ses attentes,
- . nous l'aidons à aménager concrètement son quotidien et l'accompagnons dans son processus de changement,
- . nous l'orientons éventuellement vers d'autres services de l'Université ou extérieurs à l'Université.

Nous sommes également disponibles pour la famille de l'étudiant·e.

Interventions financières

Nous **intervenons financièrement** en accordant sur base de critères propres :

- . des **prêts** remboursables sans intérêt :
 - pour échelonner le paiement des droits d'inscription (*),
 - pour les étudiant·e·s boursier·ère·s de la Fédération Wallonie-Bruxelles,
 - pour un dépannage ponctuel,
 - pour un stage ou séjour d'études dans le cadre d'un master,
 - pour un master complémentaire.

. des **allocations** non remboursables, en fonction du parcours académique de l'étudiant·e, de son budget d'études annuel et de sa situation familiale et financière actuelle (formulaires disponibles à partir du 14 septembre).

Nous **examinons** les demandes et **accordons** sur base de certains critères une **réduction** du montant **des droits d'inscription** (*).

(*) formulaires téléchargeables à partir du 16 août

Information

Nous **informons** en matière de :

- . allocation d'études de la Fédération Wallonie-Bruxelles,
- . coût d'une année d'études,
- . gestion du budget,
- . droits et obligations des jeunes,
- . législation relative aux jobs « étudiants »,
- . allocations familiales, mutuelle, ...

La Solidarithèque

L'Épicerie solidaire, ouverte tous les mercredis de 16 h à 18 h 30, propose des paniers alimentaires au prix de 4 €.

L'étudiant·e doit réserver son panier via l'application « Au p'tit panier ».

Pour plus d'informations :

<https://www.facebook.com/solidaritheque>